

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2010

Le trente avril deux mil dix, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Souvigny en Sologne sous la présidence de Madame Chantal MEERSSCHAUT, Maire.

Présents : Chantal Meersschaut, Alain Leprêtre, Arnaud des Abbayes, Nadine de Oliveira, Hervé Sené, Jean-Michel Derbois, Gérard Pinon, Isabelle Crespel, Nadine Codorniu, Solange Ballu.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 10

Secrétaire de séance : Isabelle Crespel

Date de convocation : 23 avril 2010

| |
|---|
| OBJET : REFACTURATION DE PRESTATIONS PAR LA COMMUNE DE SOUVIGNY AU SIVOM |
|---|

Comme prévu dans la délibération du SIVOM en date du 04 septembre 2009 dans laquelle il est stipulé que la commune de Souvigny refacturera la mise à disposition d'un agent pour un emploi de surveillante de la cantine au SIVOM.

Pour l'année scolaire 2009 - 2010, le montant à facturer est de 649,80 € TTC.

De plus, une participation au contrat de maintenance du photocopieur de la mairie sera également refacturée comme prévu dans la délibération du SIVOM en date du 05 novembre 2009. Ce montant s'élève à 204,07 € TTC pour l'année 2009.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal décide de refacturer le somme de 853,87 € TTC au SIVOM pour la mise à disposition d'un agent pour l'année scolaire 2009-2010 et pour la participation du photocopieur pour l'année 2009.

| |
|---|
| OBJET : POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS |
|---|

- Abri bus : l'entreprise Derbois a terminé les travaux de réfection de la toiture de l'abri bus.

- Construction bâtiment scolaire : Suite à l'envoi du dossier de candidature d'appel à projets 2010 « efficacité énergétique dans les bâtiments », le Maire, Chantal Meersschaut et l'architecte, Antoine Simonnet ont été convoqués à Orléans pour une entrevue en présence de techniciens du Conseil Régional et de l'ADEME dans le but de faire le point sur les premières esquisses du projet et de mesurer les motivations pour créer un bâtiment BBC (Bâtiment Basse Consommation). Ce rendez-vous a permis de constater que les « exigences » et les contraintes imposées par l'ADEME étaient difficilement compatibles avec les contraintes budgétaires qui orientent le

conseil municipal vers le choix d'une construction, certes bien isolée, « économe en énergie » mais simple quant à ses matériaux, sa conception et son implantation.

- Chemin des Sentes : le chemin a été refait sur 200 mètres et des caniveaux en terre ont été faits pour que l'eau ne s'écoule plus sur le terrain.
- Déplacement du chemin entrée/sortie Route de Vannes : La déviation au bout du chemin est faite. Un surcoût est à prévoir car l'entreprise n'a pas pu récupérer de tout venant sur l'ancien chemin et a été obligée d'en rapporter.
- Ralentisseurs : Les ralentisseurs seront posés en semaine 22 ou 23. Cela entrainera des fermetures de routes. Les arrêtés sont en cours d'élaboration.
- Espace E. Labiche : Les extincteurs sont commandés. Les procès verbaux de résistance, documentations techniques et DOE arrivent. La SOCOTEC est mise en copie. Le scénographe (entreprise Signal 7) a repris le travail. Le film est en préparation (film qui sera mis dans les vitrines).
- Voirie centre bourg : Deux cabinets d'étude ont été contactés. Le devis de Monsieur Ariel est moins cher et comprend l'examen des canalisations. D'autres devis vont être demandés.
- Des devis ont également été demandés pour la réfection du mur dans la cour de l'Agence Postale et celui des logements sociaux.
- Chemin de Mondon : la semaine prochaine M. Raymond Louis refait le fossé du chemin de Mondon, le long de l'étang des gâts.
- Communauté de Communes Cœur de Sologne

La commission d'évaluation des charges transférées va se réunir pour envisager le transfert des bibliothèques, médiathèques et celui des centres de loisirs et accueil périscolaire. L'inventaire est en cours pour tout cela afin d'envisager un transfert relativement rapide.

| |
|-------------------------------|
| OBJET : FOIRE AUX OIES |
|-------------------------------|

Pas de modification dans l'organisation, c'est comme l'an passé. On attend à peu près le même nombre d'exposants. Pour la fête foraine, il est difficile d'avoir les auto-tamponneuses. Nous n'en aurons pas cette année, mais il y aura un circuit de mini quads.

Placiers : Jean-Paul et ses fils, Laurent et Chantal

Installation des déviations : Nadine Codorniu, Nadine de Oliveira, Florent Leprêtre, Jean-Claude Macogne, Daniel Meersschaut et Damien Derbois.

Pose de barrières et des arrêtés pour fermeture de routes : Arnaud des Abbayes et Gérard Pinon.

Parkings : route de Lamotte sur le terrain de foot, route de Chaon face à la brocante, route de

Sennely sur le terrain de Mme Garcia, Route de Isdes sur le terrain de la scierie. La cour de la mairie est réservée pour les camions des exposants.

Surveillance de la déviation chemin des sentes : Hervé Sené à partir de 7 h 00.

Le verre de l'amitié sera offert à tous les exposants à partir de 18 h 00 sous le chapiteau derrière le presbytère.

Enlèvement du balisage vers 19 h 00 par ceux qui l'ont installé le matin et par tous ceux qui sont disponibles.

Nettoyage lundi par Jean-Paul Fardeau et Laurent Régnier.

| |
|-----------------------------------|
| OBJET : QUESTIONS DIVERSES |
|-----------------------------------|

Informations

Réunion de la commission du collège : Souvigny participe à hauteur de 2 797 euros au remboursement de l'emprunt qui a permis la création du nouveau collège.

Réunion du foyer rural : un nouveau bureau a été élu. Le président est Charlie Perrée.
Le ping-pong serait repris par Eric Guilluy.

Une bérquette est en préparation.

Le planning des gardes d'étang va être distribué.

Jean-Michel Derbois demande s'il est possible de prévoir quelque chose pour cacher les containers à poubelles au bout du chemin de Mondon.

À 20 h 10, la séance est levée.